

25



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mardi 19 janvier 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mardi 19 janvier 2010

13 h

Prière.

M. Alward (Woodstock) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Fredericton et des environs, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec et exhortent le gouvernement à renoncer à toute négociation avec Hydro-Québec. (Pétition 124.)

M^{me} Poirier (Rogersville-Kouchibouguac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Rogersville, de Saint-Louis, de Pleasant Ridge, de Collette, de Saint-Ignace, de Pointe-Sapin, d'Aldouane et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 125.)

M. Olscamp (Tantramar) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Riverview, de Coverdale, de Petitcodiac et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 126.)

M. MacDonald (York-Nord) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Petitcodiac, de Highfield, de Coles Island, de Cambridge-Narrows, de Quispamsis, de Codys et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec et exhortent le gouvernement à renoncer à toute négociation avec Hydro-Québec. (Pétition 127.)

M. C. Landry (Tracadie-Sheila) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Dalhousie, de Charlo et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 128.)

M. Holder (Saint John Portland) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Fredericton, de Burtts Corner, de New Maryland et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 129.)

M. Betts (Moncton-Crescent) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de la Lake Petitcodiac Preservation Association Inc., qui exhorte le gouvernement à mettre fin, pour empêcher la destruction de l'écosystème dulcicole en amont, au projet de remplacer par un pont partiel le pont-jetée reliant Moncton et Riverview. (Pétition 130.)

M. Steeves (Albert) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Dieppe, de Riverview et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 131.)

M^{me} Dubé (Edmundston—Saint-Basile) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens d'Erbs Cove, de Kingston, de Hampton, de Kars, de Lower Norton, de Keirsteadville, de Long Point et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 132.)

M. Fitch (Riverview) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de la Lake Petitcodiac Preservation Association Inc., qui exhorte le gouvernement à mettre fin, pour empêcher la destruction de l'écosystème dulcicole en amont, au projet de remplacer par un pont le pont-jetée reliant Moncton et Riverview. (Pétition 133.)

M. Fitch (Riverview) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition sur support électronique.

Le président de la Chambre juge que la pétition n'est pas présentée dans les formes et statue qu'elle est irrecevable.

M. Williams donne avis de motion 31 portant que, le jeudi 28 janvier 2010, appuyé par M^{me} Blaney, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le prie de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute l'information, dans quelque format que ce soit, que possède le gouvernement relativement aux dépenses du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick qui sont considérées comme frais professionnels, frais de consultants, recherche faite à la pige et matériel promotionnel et qui sont comptabilisées dans l'année financière courante, commençant le 1^{er} avril 2009.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Éducation.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 17, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur les minéraux métalliques*;
- 18, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, M. Fraser assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 15 h 29, reprend à 15 h 56 sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 27 (15 janvier 2010).